



N° 2024\_020

## FINANCES - Budget Annexe Atelier Relais – Compte de Gestion 2023 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21  
Présents : 16  
Votants : 20



### Excusés :

Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Marie-Françoise QUERE.

### Pouvoirs :

Christine ADRIAN ..... Carl LEQUERTIER  
Daniel BOCQUET ..... Joël GIRARD  
Christiane BRESSION ..... Pascal FOULON  
Charline MARTINEAU ..... Bruno GUITTARD

**Secrétaire de séance :** Valérie LABOUACHRA

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 ;  
**Vu** les délibérations n°2023-033 et 2023-034 relative au compte de gestion et au compte administratif 2021 du budget annexe Atelier Relais ;

**Vu** le compte de gestion et le compte administratif 2022 du budget annexe Atelier Relais ;

**Considérant** qu'il convient d'étudier le compte de gestion 2023 avant d'examiner le compte administratif 2023 dans le cadre du budget annexe Atelier Relais ;

**Considérant** que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2023 sont sincères et conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le Comptable public ; Que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses ;

**M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;**

**D'APPROUVER** le compte de gestion du Comptable public du budget annexe Atelier Relais pour l'exercice 2023, qui donne les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	-34 534,50€		10 014,80€	-24 519,70€
Fonctionnement	-29 681,48€	29 681,48€	26 378,25€	26 378,25€
TOTAL	-4853,02€	29 681,48€	36 393,05€	1 858,55€

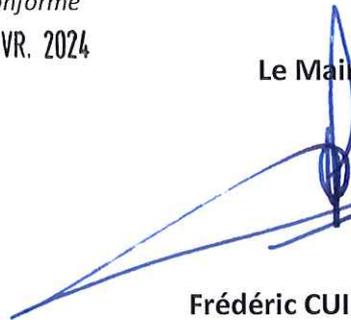
**D'ARRÊTER** les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2023 du budget annexe Atelier Relais ;

**DE DONNER** quitus à Madame La Comptable pour sa bonne gestion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 10 AVR. 2024

Le Maire,


Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 AVR. 2024  
Et de l'affichage le 10 AVR. 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA